

**REMISE DES DIPLÔMES DU TRAVAIL  
AUX SALARIÉS GONFREVILLAIS  
- Le 16 mai 2024 -**

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'excuser notre Député Jean-Paul LECOQ qui tient en ce moment même une réunion publique sur le thème du pouvoir d'achat, ainsi que notre maire Alban BRUNEAU qui regrette de ne pouvoir être parmi nous aujourd'hui.

En tant que 1<sup>er</sup> adjoint, il m'a chargé de le suppléer et c'est avec grand plaisir que je vous remettrai dans quelques instants ces diplômes du travail, dans cette salle Arthur Fleury.

Au préalable je voudrais juste rappeler qui était Arthur Fleury, c'était un syndicaliste et Résistant communiste harfleurais, déporté et mort à Auschwitz en 1942.

\*\*\*

Vous êtes aujourd'hui 63 à être honorés, dans des secteurs aussi variés que la logistique, la manutention, l'énergie, le traitement des déchets, l'automobile, la voirie, la formation professionnelle, la santé, l'aéronautique... et bien d'autres encore, vous comprendrez que je ne puisse pas tous les citer.

Ce diplôme est une reconnaissance du travail que vous avez accompli pendant toutes ces années, au service d'une entreprise, certes, mais également de la communauté.

Marc GUÉRIN

En effet, quel que soit votre métier, votre fonction, vous produisez des biens et des services et à ce titre vous êtes utiles à vos concitoyens.

Cela mérite notre respect et notre reconnaissance qui se matérialise aujourd'hui par la remise de ce diplôme.

Vous avez vu au fil des années évoluer vos conditions de travail, mais aussi vos droits et pas forcément dans le bon sens.

En 20 ans, nous avons eu le droit à plusieurs reculs de l'âge du départ en retraite (ou du nombre d'années de cotisation), mais également de l'assurance chômage et ce n'est pas fini !

Je pense également à la loi travail de 2016 et aux ordonnances Macron de 2018.

La première a mis à mal le Code du travail et accru le pouvoir unilatéral de l'employeur.

Les secondes ont imposé la fusion des instances représentatives du personnel dans une instance unique, le comité social et économique (CSE), et de ce fait affaiblit le rôle des syndicats et dégradé le dialogue social en entreprise.

Nos gouvernements successifs qui n'ont de cesse de louer votre engagement au service de l'économie, au service « de la France » comme ils disent, mettent rarement leurs actes en conformité avec leurs paroles.

Marc GUÉRIN

Ces même gouvernants oublient aussi de dire que votre travail peut aussi dans certains cas, garnir les poches des dirigeants et des actionnaires.

Chaque année la France bat le record de dividendes versées aux actionnaires :

- 57 milliards en 2021,
- 63 milliards en 2022,
- 67 milliards en 2023...

Le problème ce n'est pas la richesse, c'est la répartition de cette richesse.

Et se pose donc depuis toujours la question de la répartition des richesses créées.

Entre ceux qui créent cette richesse, c'est-à-dire VOUS, les salariés, par votre travail, votre savoir-faire, et la minorité qui se remplit les poches, la répartition est-elle juste ?

J'ai mon avis évidemment sur le sujet...

Ajoutez à cela une forte augmentation des prix depuis 3 ans maintenant : carburant, denrées alimentaires, gaz, électricité, mutuelles...,

et on mesure l'effondrement du pouvoir d'achat des salariés qui subissent la double peine :

Marc GUÉRIN

d'abord en n'étant pas payés à la hauteur des richesses qu'ils produisent, et ensuite en payant les biens de première nécessité toujours plus chers, pour alimenter les super-profits des grands groupes !

La question de la santé et de la sécurité au travail est aussi un sujet d'actualité.

On recense chaque année 650 000 accidents du travail, dont plus de 1 000 mortels, et je ne parle que des accidents déclarés, reconnus.

Le manque cruel d'inspecteurs du travail et de contrôleurs de prévention qui interviennent, dans les entreprises, le respect de la réglementation, me fait dire que la sécurité au travail n'est pas non plus la priorité du gouvernement.

Pour toutes ces raisons, nous choisissons ici le 1<sup>er</sup> mai pour célébrer **les droits** des travailleurs et non pas le « **travail** ».

S'il s'agissait de célébrer le travail, pourquoi cette journée serait-elle chômée ?

C'est d'ailleurs le sens initial de cette date, celui du combat du mouvement ouvrier pour de meilleures conditions de travail et de meilleurs revenus.

En 1941 le maréchal Pétain a souhaité, quant à lui célébrer le travail, ce qui n'a pas du tout le même sens.

Marc GUÉRIN

Il s'agissait d'inciter les salariés à se dévouer corps et âme pour la patrie.

Ce sont les mêmes arguments qui sont repris aujourd'hui par le Président de la République, qui s'était déclaré en 2022, je le rappelle, « candidat du travail » !

Sa proximité avec le grand patronat ne nous laisse aucun doute sur son objectif véritable : alimenter la machine à cash pour le CAC 40.

Ici à Gonfreville l'Orcher, nous préférons honorer les salariés, les remercier pour le travail effectué, plutôt que de leur imposer de renoncer à leurs plus belles années de retraite.

En tant que 1<sup>er</sup> adjoint au maire, et à ce titre également d'employeur, je peux affirmer que le travail est un investissement pour la société toute entière.

Il mérite davantage de reconnaissance en termes de rémunération, en termes de droits.

C'est le sens de mon engagement au sein du Parti Communiste Français, aux côtés des salariés, en référence aux ministres communistes, qui, dans les années 30 et 40, se mobilisèrent pour les congés payés, les comités d'entreprises, la sécurité sociale...

Je pense évidemment à Ambroise Croizat.

Toutes ces années que vous avez passé au travail, sont le symbole de l'engagement, de la fidélité, de la confiance envers le monde de l'entreprise.

Et au nom de la municipalité je vous présente mes félicitations pour toutes ces années de travail.

\*\*\*

*Remise des diplômes.*